

Questions orales

Mme Mitchell: Monsieur le Président, je suis persuadée que les journalistes de la tribune de la presse comprennent également que la ministre n'a pas répondu à la question.

LES TRAVAILLEURS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, les 21 p. 100 de travailleurs à temps partiel, dont beaucoup sont des femmes, auront-ils droit à l'assurance-chômage? Quelles mesures la ministre va-t-elle prendre, afin de verser des prestations d'assurance-chômage complètes à ces travailleurs?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pensais que la députée interviendrait pour dire à quel point il était avantageux, à son avis, que les travailleurs à temps partiel aient droit pour la première fois aux allocations de formation en vertu des programmes de la Commission de l'emploi et de l'immigration. C'est un avantage remarquable, surtout pour les femmes qui sont chefs de famille monoparentale.

M. Deans: Les intéressés auront-ils droit à l'assurance-chômage?

Mlle MacDonald: C'est certainement un grand pas dans la bonne direction.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'IMPOSITION ÉVENTUELLE DE DROITS AUX USAGERS DES DOUANES À LEUR ENTRÉE AUX ÉTATS-UNIS

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et elle a trait à une proposition dont sont saisies les Chambres américaines, soit l'imposition éventuelle de droits aux usagers des douanes à leur entrée aux États-Unis. Le ministre a-t-il discuté de cette possibilité avec les hauts fonctionnaires américains? Ces droits pourraient nuire sérieusement aux relations commerciales entre nos deux pays.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cette question a été le sujet de longues discussions avec les hauts fonctionnaires américains, la dernière fois de la part de mon collègue le ministre du Commerce extérieur. Nous leur avons expliqué que l'imposition de tels droits provoquerait une réaction exagérément négative chez les Canadiens. Les consultations ministérielles vont se poursuivre. De plus, nous avons demandé à notre ambassade à Washington de communiquer avec les fonctionnaires américains afin que des droits raisonnables soient prélevés, si la loi est adoptée, et aussi pour demander des garanties que la procédure à suivre va minimiser les retards à la frontière.

L'ÉCONOMIE

L'INCIDENCE DES DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et a trait au rapport rendu public la semaine dernière par le Conference Board qui confirmait nos prédictions, à savoir que les hausses d'impôt annoncées dans le budget allaient nuire à l'économie en réduisant les dépenses à la consommation. Pourquoi le ministre est-il encore satisfait de sa stratégie d'imposer sans merci les revenus qui, autrement, pourraient contribuer à la croissance économique?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée le sait sans doute très bien, la stratégie globale du dernier budget, de même que du budget précédent et de l'exposé de politique économique, consiste à compter à 70 p. 100 sur la réduction des dépenses alors que les hausses d'impôt ne représentent que 30 p. 100 des mesures de réduction du déficit. Telle est la stratégie globale que nous avons suivie, et elle me paraît être la bonne stratégie à suivre.

LA HAUSSE DES IMPÔTS PERSONNELS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, les hausses de la taxe de vente et autres représenteront une hausse de l'impôt personnel de 27 p. 100 au bout des deux prochaines années. Le ministre assurera-t-il aux Canadiens qu'il n'empilera pas de nouveaux impôts personnels pour compenser le manque à gagner prévu des recettes fiscales attribuable aux recettes perdues sur le pétrole?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question à la Chambre. La députée a raison de dire qu'il y aura diminution des recettes directes provenant de l'industrie énergétique. Cependant, cela se trouve également compensé par la réduction actuelle des taux d'intérêt qui fera diminuer nos dépenses en frais d'intérêt. Il y a équilibre entre ces deux éléments, et je ne vois donc nul besoin de nous attaquer à cette question.

* * *

LES CORPORATIONS

LA CONCENTRATION DE LA PROPRIÉTÉ

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Avec l'acquisition de Hiram Walker par Gulf, les Canadiens verront de plus en plus leur économie tomber sous la coupe de sept familles. Le ministre trouve-t-il que ce soit une bonne chose que le pouvoir économique soit concentré entre les mains de sept familles dans un pays comme le Canada?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Je regrette, monsieur le Président, mais je n'ai pas entendu la question du député.

M. Blaikie: Je m'adressais au ministre des Finances. Il m'a entendu. Pourquoi n'a-t-il pas répondu?